



SOCIETE NAUTIQUE DE LA TRINITE-SUR-MER

La Trinité-sur-mer,
Le 30 janvier 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Chers Amis Membres,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Nautique de la Trinité-sur-mer, ou de vous y faire représenter en envoyant un pouvoir, qui aura lieu le samedi 2 mars 2024 à 18h30 dans les locaux du club.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire prévoit :

- 1) Rapport moral du Président et bilan de l'activité
- 2) Bilan financier du Trésorier et approbation des comptes de l'exercice 2023
- 3) Projets 2024
- 4) Renouvellement partiel des membres du Comité Directeur
Tiers sortants : Vladimir Bujon de L'Estang, Vincent de Kerviler, Didier Gregory, Denis JAEGLE, Jean-François PHILIPPE, Yannick RAOULT
- 5) Questions diverses

Dans le respect des statuts, les candidatures au Comité Directeur doivent obligatoirement être adressées par mail flr@snt-voile.org ou par écrit à la SNT, sur papier libre, AVANT le 10 février 2024 (cachet de la poste faisant foi), accompagnées d'une copie de votre licence FFVoile 2024.

Le Rapport moral et les comptes de l'exercice 2023 vous seront adressés avant l'AGO par mail.

En attendant le plaisir de vous revoir lors de cette Assemblée qui se clôturera par un cocktail, nous vous prions d'agréer, Chers Amis Membres, l'expression de nos amicales salutations.

Thierry BUJON DE L'ESTANG,
Président

Association Loi 1901, éligible au mécénat

Môle Éric Tabarly – 56470 LA TRINITE-SUR-MER – Tél. 02 97 55 73 48

E-mail : accueil@snt-voile.org